

DÉONTOLOGIE ET DISCRIMINATION : RÔLE ET RISQUE DE L'AGENT IMMOBILIER, À TRAVERS DES CAS PRATIQUES ET TECHNIQUES



E-MDG215

1 jour
(7 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **220 € HT**

ESSENTIEL

OBJECTIFS :

- Comprendre la place des questions ETHIQUES et DISCRIMINATION dans la pratique de l'agent immobilier, décrypter le texte « Ethique et Déontologie » et comprendre son impact sur la pratique quotidienne, repérer et gérer les faits constituant discrimination ou demande de discrimination

NIVEAU & PUBLIC :

Tous collaborateurs habilités d'agence immobilière, responsables d'agence.

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 25

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel spécialisé en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Les enjeux des deux sujets au-delà de la formation obligatoire : ce qui se joue dans la pratique

I – LES OBLIGATIONS DÉONTOLOGIQUES

- Mode de fonctionnement et mécanisme de sanctions : quel risque pour l'agent immobilier ?
- Les obligations au regard des Tiers : clientèle, partenaires.....
- La place de l'agent immobilier entre les parties
- Ce que ça change dans la pratique
- Les obligations de la profession : formation, carte professionnelle, règles de confraternité, image de la profession

Process, cas pratiques, mises en situation dans les différents métiers de l'immobilier.

II – DISCRIMINATION

- Définition juridique et risque pénal
- La discrimination dans l'accès au logement
- Discrimination Directe et Discrimination Indirecte
- Faits constitutifs de discrimination
- Repérer et gérer une demande de discrimination
- Éléments de langage
- Quelles procédures mettre en place pour justifier que l'on n'a pas discriminé ?

Discrimination. Process, cas pratiques, mises en situation dans les différents métiers de l'immobilier.